

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Actes des sociétés (A) - Dépôt
le 21/09/2024 - 126050 - 2003 D 05078 - 450 750 435 - 2PI

2PI
Société Civile Immobilière
Siège social : 7 rue de l'Amiral d'Estaing – 75116 Paris
RCS PARIS 450 750 435

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DES ASSOCIÉS DU 26 JUIN 2024

Le 26 juin 2024, à 10h30, les associés de la société 2PI (la « **Société** ») se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation qui leur a été adressée individuellement par le gérant.

Sont présents ou représentés :

la société PROUDREED FRANCE, propriétaire de 99 parts
représentée par Monsieur Christophe Le Corre

la société PROUDREED HOLDING, propriétaire de 1 part
représentée par Monsieur Christophe Le Corre

Total égal au nombre de parts composant le capital social..... 100 parts

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Le Cabinet Mazars, Commissaire aux Comptes, dûment convoqué est absent et excusé.

Monsieur Christophe Le Corre préside la séance en sa qualité de représentant du gérant de la Société.

Le Président déclare la séance ouverte et met à la disposition de l'assemblée :

- une copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé et au Commissaire aux Comptes ;
- la feuille de présence ;
- un exemplaire des statuts de la Société ;
- le rapport de gestion du gérant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ;
- le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes
- le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L612-5 du Code de Commerce ;
- le texte des projets de résolutions ;
- les comptes annuels (l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Il rappelle que le texte des résolutions proposées, ainsi que les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social dans les délais légaux.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- approbation du rapport de gestion du gérant ;
- approbation du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes ;
- approbation des comptes et opérations de l'exercice ;

DS
LC

- affectation des résultats de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ; quitus au gérant et au Commissaire aux Comptes ;
- approbation du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L612-5 du Code du Commerce,
- renouvellement du Commissaire aux Comptes titulaire et décision de ne pas nommer de commissaire aux comptes suppléant.

Le Président donne lecture du rapport du gérant sur la situation et l'activité de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et du rapport spécial du Commissaire aux comptes.

La discussion est ouverte.

Après un large échange de vues entre les associés, personne ne désirant plus prendre la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉOLUTION

Après avoir entendu la lecture des rapports du gérant et du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2023, l'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de cet exercice, tel qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 1.489.741 euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Les Associés donnent en conséquence quitus au Gérant et au Commissaire aux Comptes de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide de distribuer en totalité le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1.489.741 euros ainsi que la totalité du report à nouveau créditeur pour 9.301.273 euros. Le montant total de la distribution s'élève donc à 10.791.014 euros. Après affectation, le compte « report à nouveau » sera nul.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Associé Unique décide de renouveler, à compter du 1^{er} janvier 2024, pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029 le Commissaire aux Comptes :

MAZARS
ayant son siège social au 61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

Le Commissaire aux Comptes ainsi renouvelé a déclaré par avance accepter lesdites fonctions, si l'assemblée décidait de les lui confier ; ayant précisé que les dispositions légales instituant des incompatibilités ou interdictions ne peuvent lui être appliquées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DS
LC

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Associé Unique décide de ne pas nommer de Commissaire aux Comptes suppléant à compter du 1^{er} janvier 2024 et par conséquent de ne pas renouveler :

Monsieur Simon BEILLEVAIRE
né le 28 mai 1971 à Nantes
demeurant au 5, rue des Dardanelles, 75017 Paris

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L612-5 du Code de Commerce, approuve les termes de ce rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIÈME RÉOLUTION

Le représentant légal confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal, ainsi qu'à tout cabinet de formalités juridiques et notamment à MEDIALEX, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les associés et le gérant et consigné sur le registre des décisions.

DocuSigned by:
Le Corre christophe
95A307BAC970403...

Christophe LE CORRE, agissant en tant que :

- représentant de la SARL PROUDREED FRANCE, **associé**,
- représentant de la SC PROUDREED HOLDING, **associé**,
- et président de séance.

Certificat de réalisation

Identifiant d'enveloppe: AB17F68C5C9544C6A3831275B522489E	État: Complétée
Objet: Complétez l'enveloppe avec Docusign : Approbation des comptes 2023	
Enveloppe source:	
Nombre de pages du document: 148	Signatures: 129
Nombre de pages du certificat: 5	Paraphe: 72
Signature dirigée: Activé	Émetteur de l'enveloppe:
Horodatage de l'enveloppe: Activé	Christele PELERAUX COSSEC
Fuseau horaire: (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris	7 rue de l'Amiral d'Estaing
	Paris, Paris 75116
	christele.peleraux@proudreed.com
	Adresse IP: 194.2.8.105

Suivi du dossier

État: Original	Titulaire: Christele PELERAUX COSSEC	Emplacement: DocuSign
27/06/2024 15:56:10	christele.peleraux@proudreed.com	

Événements de signataire

Signature	Horodatage
SAIX Rémy	Envoyée: 05/07/2024 14:16:46
remy.saix@proudreed.com	Consultée: 08/07/2024 15:21:39
Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)	Signée: 08/07/2024 15:21:43
En utilisant l'adresse IP: 194.2.8.105	

Divulgaration relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Accepté: 08/07/2024 15:21:39
ID: b4b3c6f2-a1a3-4e86-bbe0-379513a13d10

Le Corre christophe
Christophe.LECORRE@PROUDREED.com
Gérant - PDG

DocuSigned by:
Le Corre christophe
95A307BAC970403...

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

Sélection d'une signature : Style présélectionné
En utilisant l'adresse IP: 173.239.217.19
Signé à l'aide d'un périphérique mobile

Envoyée: 08/07/2024 15:22:04
Consultée: 08/07/2024 17:25:30
Signée: 08/07/2024 17:30:48

Divulgaration relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Accepté: 25/08/2020 22:34:10
ID: dc177ec0-dffe-4895-879c-ef2b286143f3

Événements de signataire en personne Signature

Horodatage

Événements de livraison à l'éditeur

État

Horodatage

Événements de livraison à l'agent

État

Horodatage

Événements de livraison intermédiaire État

Horodatage

Événements de livraison certifiée

État

Horodatage

Événements de copie carbone

État

Horodatage

LE FLOCH Diane
diane.lefloch@proudreed.com
Juriste Immobilier
FIPAM

Copié

Envoyée: 08/07/2024 17:31:32

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

Divulgaration relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Événements de copie carbone	État	Horodatage
Non offerte par DocuSign		
Christele PELERAUX COSSEC christele.peleraux@proudreed.com Assistante Juridique FIPAM Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)	Copié	Envoyée: 08/07/2024 17:31:35
		Renvoyé: 08/07/2024 17:31:49
		Consultée: 09/07/2024 13:20:41
Divulcation relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques: Non offerte par DocuSign		

Événements de témoins	Signature	Horodatage
-----------------------	-----------	------------

Événements notariaux	Signature	Horodatage
----------------------	-----------	------------

Récapitulatif des événements de l'enveloppe	État	Horodatages
Enveloppe envoyée	Haché/crypté	05/07/2024 14:16:47
Livraison certifiée	Sécurité vérifiée	08/07/2024 17:25:30
Signature complétée	Sécurité vérifiée	08/07/2024 17:30:48
Complétée	Sécurité vérifiée	08/07/2024 17:31:36

Événements de paiement	État	Horodatages
------------------------	------	-------------

Divulcation relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques
